



JONATHAN ISAAC K.

**Pourquoi
les païens n'ont
pas besoin de
payer la dîme
pour prospérer ?**

**POURQUOI LES PAÏENS
SEMBLENT ETRE
PROSPERES SANS OFFRIR
A DIEU MAIS LES ENFANTS
DE DIEU DOIVENT
OFFRIR A DIEU POUR
L'ETRE ?**

PAR

JONATHAN ISAAC K.

"Honore l'Éternel avec tes biens, et avec les prémices de tout ton revenu; Alors tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût"
(Proverbes3:9-10)

CHAPITRE 1 INTRODUCTION

Il vous est certainement déjà arrivé de vous poser vous-même cette question ou par une autre personne, celle de savoir **pourquoi offrir à Dieu renferme la prospérité de l'enfant de Dieu et pas celle des non croyants? Pourquoi les païens semblent être prospères sans offrir à Dieu mais les enfants de Dieu doivent offrir à Dieu pour l'être ?**

Nous voyons pourtant tous que l'injuste prospère sans offrir à Dieu et a beaucoup d'argent, pourquoi donc à nous enfants de Dieu, il est enseigné

que la prospérité se renferme dans l'offrande. Le païen ne paye pas sa dîme, ne fait aucune offrande, ni prémices, mais semble financièrement prospère.

Un homme de Dieu racontait un jour l'histoire d'un homme qui avait des problèmes financiers récurrents. Le conseil de son église locale lui aurait dit que ses problèmes étaient dus au fait qu'il ne payait jamais sa dîme. C'est alors que cet homme commença à payer fidèlement sa dîme, et par la suite il vit ses affaires prospérer, au point où aujourd'hui il est l'un des hommes les plus riches d'Afrique.

Alors pourquoi cette logique, d'où vient-elle? Est-ce de l'arnaque religieuse ou encore de la manipulation psychologique?

Bien sûr que non ! En voici les fondements bibliques.

CHAPITRE 2 LA LOI DE L'IMPOT

Pour bien comprendre pourquoi nous sommes, nous, en tant que enfant de Dieu, tenus d'offrir à Dieu sous peine de ne pas prospérer dans nos affaires et nos entreprises et non pas les païens, il faut d'abord comprendre

"La loi de l'impôt" ou "la loi des Obligations fiscales."

La loi de l'impôt : "A Dieu ce qui est à Dieu à César qui est à César" Matthieu 22:21

1. LA PROSPERITE

La prospérité en elle-même est basée sur des principes clairs qui fonctionnent.

"Ce qu'un homme aura semé il le moissonnera"(Galates6:7)

C'est une loi établie par le Seigneur lui-même, tout comme les jours, les saisons, la pluie, le lever du soleil. Ce sont des lois de la nature.

Par exemple, nous n'avons pas besoin de prier pour que le soleil se lève le matin. Chrétien ou Païen, Africain ou Européen, riche ou pauvre le soleil se

lèvera sur tout le monde chaque matin.

"Car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes"(Matthieu5:45)

Tout homme qui sème, moissonnera. C'est pourquoi si un païen sème, il moissonnera bien évidemment. Ce païen aura cru simplement au principe selon lequel celui qui sème moissonne.

**C'est ainsi qu'ils sont prospères,
sans besoin d'offrir à Dieu.**

Les enfants de Dieu par contre sont sous une **alliance**, ce qui rend leur approche de la prospérité différente. En effet, en plus du respect des principes naturels il nous faut respecter les principes divins, à cause de l'ALLIANCE.

2. L'ALLIANCE

Nous avons un Dieu dans le ciel, un Roi éternel. Nous sommes citoyens et ambassadeurs d'une nation autre que celle dans laquelle nous sommes présentement.

Nous sommes dans ce monde mais plus de ce monde depuis que nous avons accepté Jésus-Christ dans nos vies comme Seigneur et Sauveur.

"Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde."
 (1Pierre2:9-10)

Et oui, être Chrétien , enfant de Dieu, née de nouveau, n'est pas qu'une affaire de foi, de prière, de miracles, de délivrances , de jeûnes et de salut ; c'est une identité, bien plus, une nationalité liée à des droits et des

devoirs envers la nation dont nous faisons partie.

Lorsque vous êtes citoyens d'une nation, vous avez des droits. Vous jouissez de plusieurs droits en tant que citoyen de cette nation. De même en tant que citoyen du Royaume des cieux nous avons plusieurs droits: *la vie éternelle, les miracles, la santé divine, les dons spirituels, la délivrance, la paix, la domination, le règne, l'autorité* et bien plus.

« Celui qui croira et se fera baptiser, sera sauvé... Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru ... » (Marc16 :16-18)

« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » (Romains8 :1)

Nous n'avons pas que des droits, nous avons aussi des devoirs. Et certains droits que nous avons ne deviennent valides que par l'accomplissement des devoirs en tant que citoyen.

Il est fréquent de voir parmi les enfants de Dieu chrétiens et nés de nouveau certains qui vivent tout le contraire de l'abondance et du succès. Pourquoi ? Parce que nombreux sont ceux qui sont concentrés sur ce que Dieu a à leur donner c'est-à-dire leurs *droits* tout en oubliant qu'ils ont aussi des *devoirs*.

Tout enfant de Dieu a des choses à *donner* à Dieu.

"Ce qui fait d'un homme un bon citoyen de sa nation, c'est lorsqu'il jouit de ses droits tout en remplissant ses devoirs envers la nation."

L'un des devoirs que nous avons en tant qu'enfant de Dieu, est de **payer nos dîmes, nos prémices et donner les offrandes.**

Pour éviter d'avoir des problèmes avec le Royaume auquel nous appartenons, nous nous devons de respecter la constitution de ce Royaume, de même que nous respectons la constitution du monde dans lequel nous vivons.

Christ a dit "*A César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu* " (Luc 20: 25)

J'aime comment le dit la version française courant :
 «*Eh bien, payez à l'empereur ce qui lui appartient, et à Dieu ce qui lui appartient.*»

Juste pour dire ; **autant que vous avez des obligations envers le régime terrestre sous lequel vous vivez, vous avez aussi des obligations envers le régime céleste auquel vous appartenez. Respectez-les donc. Payez à César ses impôts et payez aussi à Dieu ses Impôts.**

Nous pouvons observer deux cas de problèmes majeurs avec les enfants de Dieu qui ne sont pas prospères comme Dieu le veut.

1. Le premier cas est qu'une fois sauvés, ils deviennent paresseux. Ils négligent leurs études, leurs travaux, et ne remplissent plus leurs devoirs sur terre. Ils préfèrent *attendre le ciel*.
2. Dans le deuxième cas, ils sont tellement actifs dans les choses de la terre. Ils négligent plutôt l'œuvre du Royaume et par ricochet les devoirs qui sont attachés à leur citoyenneté.

«Eh bien, payez à l'empereur ce qui lui appartient, et à Dieu ce qui lui appartient.»

Christ a donc trouvé bon d'enseigner sur le fait qu'étant sur la terre nous avons une double obligation, celle de respecter la constitution céleste tout aussi bien que la constitution terrestre.

CHAPITRE 3 LES ROYAUMES

1. DANS L'EMPIRE DE CESAR

Dans l'empire de César, l'empereur, l'impôt est une contribution nécessaire, tant elle sert à la construction de l'empire romain, au paiement des ouvriers et serviteurs de cet empire, elle répond à tous les besoins humanitaires et vitaux de cet empire.

Tous les besoins de l'empire ne seront pas comblés directement par les biens propres de César, c'est le devoir de chaque sujet ou habitant de

l'empire de contribuer au bien de son empire en payant des obligations fiscales qui contribueront au bon fonctionnement de l'empire. Ne pas donc s'acquitter du paiement de ses impôts et ses taxes est une fraude fiscale. Et une fraude fiscale est sévèrement sanctionnée par la loi.

Par extension, celui qui ne paie pas ses impôts, empêche le développement de l'empire ou du royaume auquel il appartient.

En France, par exemple, selon le site officiel de la Direction Générale des Finances Publiques Française :

La Direction Générale des Finances Publiques à propos de la fraude fiscale:

"Les déclarations d'impôt souscrites par les contribuables bénéficient d'une présomption de sincérité. En contrepartie, l'administration dispose d'un pouvoir de contrôle et de rectification, auquel s'ajoute un pouvoir de sanction à l'encontre de ceux qui transgressent délibérément la loi fiscale. La fraude fiscale constitue, en effet, une atteinte importante au principe d'égalité des citoyens devant les charges publiques et à celui de la libre concurrence. L'administration fiscale a pour mission de la combattre par la prévention, le contrôle mais aussi l'action pénale."

Comment est-elle sanctionnée?

"Le système français de répression de la fraude fiscale se caractérise par un dispositif de sanctions à deux niveaux, proportionné à l'importance de la fraude :

- **les sanctions administratives** qui visent à pénaliser pécuniairement le contribuable au-delà de la simple réparation du préjudice du Trésor. Elles se caractérisent par l'application des majorations qui viennent s'ajouter aux rappels d'impôts éludés

- **les sanctions pénales** qui visent à sanctionner par une peine, pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, une atteinte grave à l'ordre social."

Ne pas payer ses impôts est un délit grave.

2. DANS LE ROYAUME DE DIEU

Nous sommes une nation, un royaume dont le ROI, Notre Roi est Dieu, Tout-Puissant. De même que tout royaume ou empire, le Royaume de Dieu auquel nous appartenons, doit être bâti, ses serviteurs doivent être payés pour le travail qu'ils abattent pour le développement du Royaume, les autres royaumes qui nous environnent doivent être influencés et conquis par le Royaume de Dieu, les pauvres doivent être soutenus par ce même Royaume, les citoyens du Royaume doivent vivre dans les meilleures conditions; tout cela se fera par la contribution fiscale, le paiement des impôts de tous les

membres du Royaume. Le sujet qui ne paye pas ses impôts, risque d'être poursuivi et payer le prix fort, car il ne fait pas son devoir en tant que membre du Royaume.

La dîme, les offrandes, les prémices, représentent dans le Royaume de Dieu les impôts et les taxes que nous enfants de Dieu sommes **obligés** de payer sous peine de voir nos avoirs gelés ou bloqués.

De plus, en contribuant au développement du Royaume de Dieu par le paiement de nos impôts (dîmes, offrandes, prémices), nous contribuons à notre propre développement, étant membre d'un Royaume prospère.

Dieu Tout-Puissant, notre Roi, attend de nous ses propres sujets (contribuables), notre contribution à ce grand appel que Jésus a laissé en partant;

« Allez par tout le monde et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. »(Marc16 :15)

« Allez, faites de toutes les nations des disciples » (Matthieu28 :19)

Ces commandements de Jésus sous-entendent l'organisation. Il nous faut nous organiser pour accomplir cette tâche. Nous n'irons pas sur toute la terre en esprit, nous le ferons physiquement et cela nécessitera la mise en application de certaines actions. Cette mise en application nécessitera des ressources financières

pour le paiement de moyens de transport, l'achat de terrains, la construction d'églises, d'universités, d'hôpitaux, d'écoles, et l'installation de différentes entreprises influentes qui répondront aux besoins humains.

Il est bien de relever le fait que notre appel n'est pas de faire des églises mais des disciples. L'église n'est donc pas la seule institution capable de faire des disciples; l'école, que ce soit en classe ou dans la cour, nos universités, nos entreprises, les hôpitaux, les médias, les réseaux sociaux, le gouvernement, l'armée, les banques, sont parmi plusieurs, des plateformes qui pourraient être utilisées pour la formation de disciples.

Jésus nous disait donc: *utilisez toutes les institutions de la société et influencez les hommes autant que vous le pouvez afin de faire d'eux tous des citoyens du royaume des cieux.* Notre but sur la terre en tant que citoyens célestes est d'étendre le Royaume de Dieu.

Rappelez-vous de la prière qu'a faite Jésus en enseignant à ses disciples comment prier dans **Matthieu 6:9**, il dit : « *Que ton règne (royaume) vienne sur la terre comme au ciel* », c'est la première des choses que Christ apprend à ses disciples à demander. *L'expansion du royaume divin.*

Voilà pourquoi la bible dit dans **Matthieu 6:33** "**Recherchez**

premièrement le royaume et SA JUSTICE"

"Préoccupez-vous d'abord du Royaume de Dieu et de LA VIE JUSTE QU'IL DEMANDE, et Dieu vous accordera aussi tout le reste."
(Français-Courant)

Lorsque la bible dit « **et sa Justice** » ou encore « **La vie juste qu'il demande** » elle fait allusion au respect de la constitution, ce qui est juste pour le royaume c'est le respect de ses lois, de sa constitution.

Ainsi, il nous est demandé de nous *concentrer d'abord sur le royaume de Dieu et sa CONSTITUTION, ses préceptes*. Et cette justice n'est pas que

le fait de fuir l'impudicité ou la calomnie mais aussi d'éviter la fraude fiscale et la malversation spirituelle qui sont des délits graves aux yeux du Seigneur.

3. CONCLUSION

« Un homme trompe-t-il Dieu ? Car vous me trompez, et vous dites : En quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dimes et les offrandes. Vous êtes frappés par la malédiction, et vous me trompez, la nation toute entière ! Apportez à la maison du trésor toutes les dimes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses

*des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. »
(Malachie3 :8-10)*

Voilà pourquoi pour prospérer, nous, enfants de Dieu, Chrétiens, devons obligatoirement payer nos dîmes, donner les offrandes et toutes sortes de contributions dans les églises locales dont nous faisons parti ; cela est pour nous biblique c'est à dire constitutionnel.

Aux hommes de Dieu ; sachons que cet argent n'est pas à nous, il est pour Dieu, gérons donc cela avec beaucoup de respect, comme des économes fidèles.

Que Dieu vous bénisse